

Commune de BAZOGES-EN-PAREDS

Membre de la communauté de communes du Pays de La Châtaigneraie

Arrondissement de Fontenay-le-Comte

Département de la Vendée

Région des Pays-de-la-Loire

Envoyé en préfecture le 04/10/2024

Reçu en préfecture le 04/10/2024

Publié le

ID : 085-218500148-20240906-D2024_09_081-DE



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 06/09/2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE, LE 6 DU MOIS DE SEPTEMBRE, À VINGT HEURES TRENTE, LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BAZOGES EN PAREDS DUMENT CONVOQUÉ LE 2 SEPTEMBRE 2024, S'EST RÉUNI EN SESSION ORDINAIRE, À LA SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME LELOT CHRISTINE, MAIRE.

ELU (7 avril 2024)	EN EXERCICE	PRÉSENT (Signature)	ABSENT EXCUSE	ABSENT	MANDATAIRE (Signature)
AVRIL Jérôme	Conseiller municipal				
BRUSSEAU Laurence	Conseillère municipale				
CAILLEAUD Véronique	1 ^{ère} adjointe				Laurence BRUSSEAU
FRON Régis	Conseiller municipal				
GABORIAU Emie	Conseillère municipale				
GERBAUD Pascal	Conseiller municipal				
LANNOY Sophie	Conseillère municipale				
LELOT Christine	Maire				
MACE Joëlle	3 ^{ème} adjointe				
MARSAUD Christia	Conseillère municipale				
MATHIVET Joël	Conseiller municipal				
MAURIN Emmanuel	2 ^{ème} adjoint				Christine LELOT
PELTIER Cyrille	Conseiller municipal				
RICHIER Isabelle	Conseillère municipale				
ROUAUD Benoist	Conseiller municipal				
15	15	12	2	1	2

D2024_09_06_03_081

CRÉATION D'UN EMPLOI PERMANENT D'ADJOINT TECHNIQUE ÉCHELLE C1 A TEMPS COMPLET POUR L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS ET ESPACES VERTS REGULARISATION

Mairie de Bazoges-en-Pareds – 4 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 85390 BAZOGES-EN-PAREDS –

Tél : 02 51 51 25 19

Courriel : mairie@bazoges-en-pareds.fr

Code commune : 85014

Siret : 21850014800075

Commune de BAZOGES-EN-PAREDS

Membre de la communauté de communes du Pays de La Châtaigneraie

Arrondissement de Fontenay-le-Comte

Département de la Vendée

Région des Pays-de-la-Loire

Envoyé en préfecture le 04/10/2024

Reçu en préfecture le 04/10/2024

Publié le

ID : 085-218500148-20240906-D2024_09_081-DE



VU

Le Maire rappelle que conformément à l'article L.313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

CONSIDÉRANT

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services en mentionnant sur quel(s) grade(s) et à quel niveau de rémunération il habilite l'autorité territoriale à recruter. En cas de réorganisation de service, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Technique (futur CST).

L'échelonnement indiciaire, la durée de carrière et les conditions de recrutement de l'emploi ainsi créé sont fixés conformément au statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques

La délibération portant création d'un emploi permanent doit préciser :

- le grade ou, le cas échéant, les grades correspondant à l'emploi créé,
- la catégorie hiérarchique dont l'emploi relève,
- pour un emploi permanent à temps non complet, la durée hebdomadaire de service afférente à l'emploi en fraction de temps complet exprimée en heures (... / 35^{ème}).

Un agent a été nommé stagiaire à compter du 1^{er} avril 2007 sur le grade d'Adjoint technique de 2^{ème} classe, Or, l'emploi correspondant n'existait pas. Il convient donc de créer l'emploi correspondant.

PROPOSITION DU MAIRE :

- 1) **De créer, un emploi permanent d'Adjoint technique de 2^{ème} classe à compter du 1^{er} avril 2007 appartenant à la catégorie C à temps complet (35 heures par semaine) en raison du besoin d'entretien des bâtiments publics et des espaces verts**

Cet agent sera amené à exercer les missions ou fonctions principales suivantes :

- ❖ Entretien des espaces verts
- ❖ Entretien des bâtiments publics

La personne recrutée bénéficiera des primes et indemnités afférentes à son grade instituées dans la collectivité si elle remplit les conditions d'attribution pour y prétendre.

La rémunération de l'agent contractuel sera calculée compte tenu de la nature des fonctions à exercer assimilées à un emploi de catégorie C, en se basant sur la grille indiciaire du grade des Adjoints techniques de 2^{ème} classe.

La rémunération sera comprise entre le 1^{er} et le dernier échelon de la grille indiciaire indiquées ci-dessus au regard de l'expérience professionnelle, des diplômes détenus par le candidat

Mairie de Bazoges-en-Pareds – 4 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 85390 BAZOGES-EN-PAREDS –

Tél : 02 51 51 25 19

Courriel : mairie@bazoges-en-pareds.fr

Code commune : 85014

Siret : 21850014800075

Commune de BAZOGES-EN-PAREDS

Membre de la communauté de communes du Pays de La Châtaigneraie

Arrondissement de Fontenay-le-Comte

Département de la Vendée

Région des Pays-de-la-Loire

Envoyé en préfecture le 04/10/2024

Reçu en préfecture le 04/10/2024

Publié le

ID : 085-218500148-20240906-D2024_09_081-DE



retenu au terme de la procédure de recrutement, assorti le cas échéant du régime indemnitaire en vigueur dans la collectivité.

En outre, un agent contractuel pourra être recruté :

EN RAISON D'UN CONGÉ ANNUEL,

D'UN CONGÉ DE MALADIE, DE GRAVE OU DE LONGUE MALADIE, DE LONGUE DURÉE,

D'UN CONGÉ DE MATERNITÉ OU POUR ADOPTION,

D'UN CONGÉ PARENTAL OU D'UN CONGÉ DE PRÉSENCE PARENTALE,

D'UN CONGÉ DE SOLIDARITÉ FAMILIALE

OU DE L'ACCOMPLISSEMENT DU SERVICE CIVIL OU NATIONAL, DU RAPPEL OU DU

MAINTIEN SOUS LES DRAPEAUX OU DE LEUR PARTICIPATION À DES ACTIVITÉS DANS

LE CADRE DES RÉSERVES OPÉRATIONNELLE, DE SÉCURITÉ CIVILE OU SANITAIRE

OU EN RAISON DE TOUT AUTRE CONGÉ RÉGULIÈREMENT OCTROYÉ EN APPLICATION

DES DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES APPLICABLES AUX AGENTS CONTRACTUELS

DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

2) D'autoriser le Maire :

- à recruter un fonctionnaire ou lauréat de concours pour pourvoir cet emploi ,
- à recruter, le cas échéant, un agent contractuel pour pourvoir cet emploi et à signer le contrat de recrutement suivant les modalités exposées ci-dessus,
- à procéder, le cas échéant, au renouvellement du contrat dans les limites énoncées ci-dessus,

3) D'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposée et dit que les crédits nécessaires à la rémunération de ou des agents nommés et aux charges sociales s'y rapportant seront inscrits au Budget au chapitre et article prévus à cet effet,

RÉSULTAT DU VOTE									
MODE DE SCRUTIN : ORDINAIRE									
EFFECTIF LÉGAL	MEMBRES EN EXERCICE	QUORUM	PRÉSENTS	PROCURATIONS	VOTANTS	ABSTENTIONS	SUFFRAGES EXPRIMÉS	POUR	CONTR E
15	15	8	12	2	14	0	14	14	0

Le Maire, Christine LELOT
Le 27/09/2024

Mairie de Bazoges-en-Pareds – 4 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 85390 BAZOGES-EN-PAREDS –

Tél : 02 51 51 25 19

Courriel : mairie@bazoges-en-pareds.fr

Code commune : 85014

Siret : 21850014800075

Commune de BAZOGES-EN-PAREDS

Membre de la communauté de communes du Pays de La Châtaigneraie

Arrondissement de Fontenay-le-Comte

Département de la Vendée

Région des Pays-de-la-Loire

Envoyé en préfecture le 04/10/2024

Reçu en préfecture le 04/10/2024

Publié le

ID : 085-218500148-20240906-D2024_09_081-DE



Date de mise en ligne de la délibération sur le site internet <https://bazoges-en-pareds.fr> : 04/10/2024

A compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat (Préfet) dans un délai de deux mois, la présente délibération peut faire l'objet de trois recours :

- d'un recours administratif « gracieux » auprès du Maire et/ou
- d'un recours administratif « hiérarchique » auprès du Préfet de Vendée et/ou
- d'un recours contentieux « pour excès de pouvoir » devant le Tribunal Administratif de Nantes - 6, Allée de l'Île Gloriette 44041 NANTES CEDEX.

Le Tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyen » accessible sur le site Internet www.telerecours.fr.

L'utilisation de l'un de ces recours suspend le délai des deux mois.

Mairie de Bazoges-en-Pareds – 4 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 85390 BAZOGES-EN-PAREDS –

Tél : 02 51 51 25 19

Courriel : mairie@bazoges-en-pareds.fr

Code commune : 85014

Siret : 21850014800075